

ITIE 2011

# Les enseignements des succès et des défis

Page Dykstra

Mars 2011

## A PROPOS DE CETTE SÉRIE

L'amélioration de la qualité des rapports et le développement de l'utilisation de leur contenu sont des priorités pour l'ITIE. RWI a analysé la qualité des données contenues dans les rapports et évalué celle des rapports de l'ITIE de 23 pays. Ces ressources et d'autres informations sont disponibles sur: [revenuewatch.org/EITreports](http://revenuewatch.org/EITreports).

## Résumé

L'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) a connu une forte croissance au cours de cette dernière année, tant au niveau national qu'international. Toutefois, l'augmentation de la participation a également favorisé les retards, et des doutes ont surgi quant à l'efficacité et l'impact de l'ITIE. S'appuyant sur les résultats d'une enquête auprès des parties prenantes de la société civile et sur un examen des rapports de validation, le Revenue Watch Institute (RWI) a analysé les enseignements tirés des succès et des défis lors de la mise en œuvre de l'ITIE, en mettant l'accent sur l'opinion de la société civile des pays qui appliquent l'initiative.

Dans l'ensemble, l'évaluation de l'ITIE par la société civile est positive, plus de 90% des répondants la décrivant comme « réussie » ou « très réussie » aussi bien dans leur propre pays qu'à l'étranger. Une analyse plus approfondie révèle toutefois qu'il existe encore beaucoup de travail à réaliser.

Bien que le processus de l'ITIE ait favorisé l'interaction et le dialogue entre les parties prenantes des pays mettant en œuvre l'initiative, leurs relations ne sont pas toujours parfaites et l'engagement de toutes les parties prenantes pourrait être consolidé.

En particulier, un éclaircissement sur le rôle essentiel que jouent les parties prenantes de la société civile leur serait favorable et leur ferait gagner le respect qu'elles méritent des autres parties prenantes. Il s'agit d'une réponse aux menaces et intimidations inacceptables auxquelles la société civile se heurte parfois en participant à l'ITIE.

Bien que favorables aux objectifs de transparence de l'initiative, les répondants suggèrent que la responsabilité est tout aussi importante. Pour atteindre les objectifs de transparence et de responsabilité, l'initiative devra s'intégrer davantage aux mécanismes de contrôle. Il est également impératif que la qualité des rapports de l'ITIE s'améliore. Les changements proposés aux règles de l'ITIE visant à fournir plus de conseils sur la préparation des rapports, résoudre certains des problèmes les plus courants, mais, si l'on veut que ces derniers soient pertinents et utiles pour toutes les parties prenantes, d'autres domaines nécessitent d'être améliorés.

Enfin, le document constate que les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent appliquer plusieurs mesures pour s'assurer qu'ils sont considérés comme étant « en conformité » en temps opportun. Les donateurs internationaux de cette initiative peuvent aider les pays à franchir ces étapes en évaluant leurs besoins en matière de capacités financières et techniques et en assurant la coordination nécessaire pour les atteindre rapidement.

## Table des matières

Résumé	1
Introduction	2
Méthodologie de l'enquête	2
Notes	8

## Note

### A PROPOS DE L'AUTEUR

Page Dykstra est coordinatrice de programme à RWI et spécialiste des questions liées à l'ITIE.

### Introduction

Depuis son lancement en 2002, l'ITIE est devenue un standard mondialement reconnu sur la transparence des revenus issus du pétrole, du gaz et de l'extraction minière. La croissance de l'initiative s'est accélérée au cours de la dernière année, tant au niveau national qu'international, 33 pays mettant en œuvre l'ITIE au 1er février 2011. Alors que le premier groupe de pays candidats s'approchait de la date limite de validation (mars 2010), un travail considérable a été effectué sur les rapports de rapprochement de l'ITIE et sur les processus de validation. Ces efforts ont continué en 2010 et en 2011, plus de 15 pays ayant achevé leurs processus de validation et 23 pays ayant publié des rapports de rapprochement. Un grand nombre de données sur les recettes et sur les paiements des entreprises est désormais accessible au public, dont une grande partie pour la première fois.

L'augmentation de l'activité a également favorisé les retards, et des doutes ont surgi quant à l'efficacité et l'impact de l'ITIE. Sur les 22 pays avec une date limite originelle de validation au 9 mars 2010, seuls 3 ont complété le processus dans les temps et 16 autres ont obtenu des extensions, 2 ont été exclus de la liste et 1 a été suspendu. Bien que cette hausse du nombre de rapports de rapprochement total soit source de satisfaction, les résultats des validations sur la qualité de ces rapports et des processus de mise en œuvre ont été mitigés. Seuls 5 des 17 pays dont la validation a été examinée par le Conseil d'administration international de l'ITIE ont été déclarés « en conformité »

En tant que membre fondateur de l'ITIE, Revenue Watch est investi dans ce projet, et souhaite que l'initiative soit un succès et continue d'être une norme essentielle au niveau mondial sur ce sujet. En tant qu'observateur impartial, participant actif et partisan de l'initiative, RWI estime que l'ITIE peut être renforcée par la réflexion et l'analyse critiques du travail réalisé à ce jour.

L'analyse qui suit présente les résultats d'une enquête auprès de parties prenantes de la société civile des pays mettant en œuvre l'ITIE ainsi qu'un examen des rapports de validation et des décisions correspondantes du Conseil d'administration international de l'ITIE jusqu'en janvier 2011. En communiquant les résultats de cette enquête auprès de la société civile, RWI vise à faire partager les opinions de la société civile des pays participants à l'ITIE sur l'avenir de cette dernière, et à mettre en évidence les tendances communes.

### Méthodologie de l'enquête

RWI a créé un questionnaire pour étudier l'avis des parties prenantes de la société civile sur l'ITIE dans les pays mettant en œuvre cette initiative<sup>1</sup>. Il est basé sur les principes et critères de l'ITIE, et intègre les questions et les doutes qui ont été soulevés de manière formelle et informelle au niveau international et national.

Le questionnaire est divisé en cinq sections mettant l'accent sur l'identification des appréciations relatives aux réussites et défis de l'ITIE à ce jour, ainsi que sur les priorités de cette dernière pour l'avenir:

- I. Perception générale de l'ITIE au niveau national
- II. Évaluation des réalisations au niveau national
- III. Identification des défis au niveau national
- IV. Perception générale de l'ITIE au niveau international
- V. Prochaines étapes au niveau national

La plupart des questions sont à choix multiples avec la possibilité d'ajouter une réponse ne figurant pas dans les options disponibles. Plusieurs questions à choix multiples sont également complétées par une question ouverte de formulation similaire, pour permettre aux répondants d'élaborer davantage leurs points de vue et de vérifier que des réponses importantes n'ont pas été omises dans les questions à choix multiples. Enfin, il existe un certain nombre de questions qui exigent des répondants de classer ou de hiérarchiser leurs réponses.

Ces enquêtes ont été réalisées auprès de la société civile de 24 pays parmi les 33 mettant actuellement en œuvre l'ITIE<sup>2</sup>. Bien qu'un seul questionnaire ait été recueilli par pays, il a été complété le plus souvent par un groupe et non par un individu, et les répondants devaient réfléchir sur des sujets touchant l'ensemble de la société civile de leur pays et il ne s'agissait pas de fournir des opinions individuelles ou celles d'une organisation. Dans la plupart des pays, le coordinateur de la coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) ou son représentant désigné était le principal contact pour la collecte du questionnaire. Au moins un participant de la société civile du groupe multipartite de l'ITIE (MSG) faisait partie des répondants au questionnaire dans chaque pays.

Le personnel du RWI a collecté le premier groupe de questionnaires à la Conférence Internationale de PCQVP en novembre 2009, et les questionnaires restant ont été recueillis par courriel ou par le personnel de RWI en 2010. Les questionnaires étaient disponibles en anglais et en français. Pour les répondants ne maîtrisant pas ces langues, le questionnaire a été rempli dans le cadre d'entrevues avec le personnel de RWI chargé de la traduction de la version originale en anglais.

### **Avantages multipartites de l'ITIE**

Dans l'ensemble, l'évaluation de l'ITIE par la société civile est jugée positive, plus de 90% des répondants décrivant l'initiative comme « réussie » ou « très réussie » aussi bien dans leur propre pays qu'à l'étranger. Cette reconnaissance du succès de l'initiative à ce jour devrait favoriser une analyse plus approfondie des points forts qui peuvent être exploités davantage ainsi que des faiblesses qui doivent être encore améliorées.

Dans l'enquête, il était demandé aux répondants d'identifier les trois principaux domaines de l'ITIE dans lesquels leur pays a le mieux réussi. Les réponses des parties prenantes de la société civile se sont concentrées principalement sur l'engagement des parties prenantes dans le processus de l'ITIE (28% ont choisi la réponse « l'engagement de la société civile dans le processus », 21% « l'établissement et le fonctionnement du MSG » et 10% « l'engagement de la Société dans le processus »). Toutefois, les répondants ont également souligné dans les questions ouvertes les résultats importants de l'ITIE tels que « l'espace de dialogue », « la transparence » et « la confiance entre les parties prenantes ».

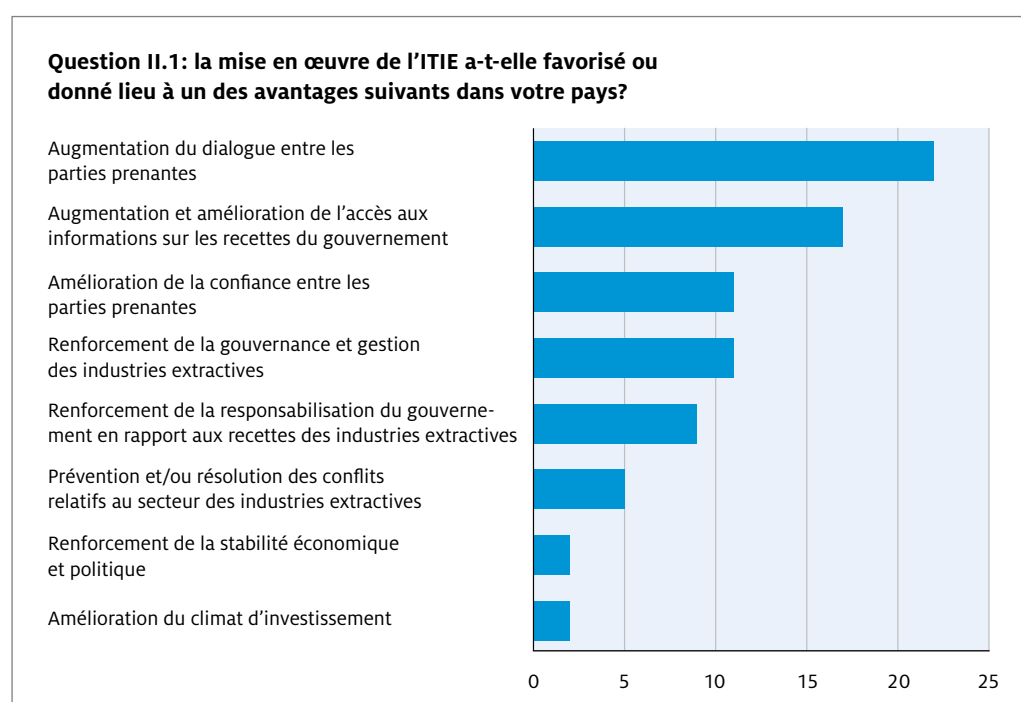


Figure 1:  
Avantages liés à la mise en œuvre de l'ITIE

## Note

En général, les répondants semblent être conscients que l'ITIE apporte des avantages importants à leur pays dans son ensemble, de même que pour les parties prenantes distinctes. Les thèmes relatifs à l'augmentation du dialogue, l'amélioration des relations et la confiance entre les groupes de parties intéressées sont souvent réitérés. Comme présenté dans la figure 1 ci-dessous, l'augmentation du dialogue entre les parties prenantes est en tête de liste de l'ensemble des avantages (92%), la progression ou l'amélioration de l'accès public à l'information sur les recettes publiques étant également bien placé (71%). L'amélioration des relations avec la société civile (71%) et le gouvernement (33%) était considérée comme l'un des principaux avantages pour les entreprises et les investisseurs opérant dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. La société civile a souligné que la possibilité de parler ouvertement et publiquement sur le secteur extractif a progressé (92%) et qu'il existe plus d'occasions de traiter les questions liées aux industries extractives avec d'autres parties intéressées (92%); il s'agit des principaux avantages dont la société civile bénéficie par sa participation à l'initiative.

Cependant, ces avantages sont fortement tributaires de l'appui et de la participation active de toutes les parties prenantes. Les rapports de validation donnent une idée de la participation des différents groupes de parties prenantes, principalement grâce à l'évaluation des sept premiers indicateurs relatifs à la Création du MSG pour superviser la mise en œuvre de l'ITIE (indicateur 5), l'Engagement de la société civile (indicateur 6), l'Engagement des entreprises (indicateur 7) ainsi que des divers signes de l'Engagement du gouvernement (indicateurs 1, 2 et 3). Sur les 17 pays qui ont achevé un processus de validation à ce jour, fort peu ont enregistré des problèmes avec ces indicateurs.

Bien que cela confirme l'existence d'un niveau de participation minimal des parties prenantes dans la plupart des pays, cela peut être insuffisant pour obtenir tous les avantages potentiels de l'ITIE; par conséquent, des améliorations supplémentaires pourraient encore être apportées à cet égard. Les réponses de la société civile à l'enquête ont exprimé ce sentiment; en effet, bien qu'elles soient en générale positives, elles ont indiqué que des améliorations étaient requises en matière de participation des parties prenantes. Au moins la moitié des répondants estime que la performance des parties prenantes est à un niveau moyen ou supérieur, tandis qu'un nombre considérable de ces derniers voit l'engagement du gouvernement (25%) et des entreprises (42%) comme étant inférieur à la moyenne.

Bien que relativement positives, les opinions sont aussi distinctes lorsqu'il s'agit d'évaluer l'efficacité du MSG; 50% des répondants estiment que l'efficacité du MSG est « moyenne », 17% ont déclaré qu'il était « efficace », et 17% qu'il était « très efficace ». De même, bien que les répondants aient indiqué que le fonctionnement du MSG nécessitait d'être amélioré dans certains pays, concernant l'évaluation des relations de travail du MSG dans leur pays, 54% des participants ont répondu que « toutes les parties prenantes collaboraient bien ensemble », et les 46% restants que « certaines parties prenantes travaillaient bien ensemble, d'autres pas ».

Bien que la société civile reconnaisse les réalisations de l'ITIE à ce jour, notamment sa contribution à une plus grande interaction et plus de dialogue entre les parties prenantes, les relations entre ces dernières ne sont pas toujours parfaites et pourraient être renforcées.

### **Participation de la société civile**

L'indicateur 6 porte sur l'engagement de la société civile d'un pays dans le cadre du processus de l'ITIE. Il s'agit du seul indicateur que les 17 pays ont atteint lors de leur processus de validation, ce qui montre que la société civile était pleinement engagée dans cette initiative. Bien que la société civile ait également qualifié de fort l'engagement de leur groupe de parties prenantes, elle a également souligné certains des graves défis auxquels les parties prenantes de la société civile font face au moment de participer au processus de l'ITIE. Ainsi, la majorité (58%) des répondants a considéré

que la participation de la société civile était la principale priorité en matière d'amélioration de l'ITIE dans leur pays au cours des trois prochaines années.

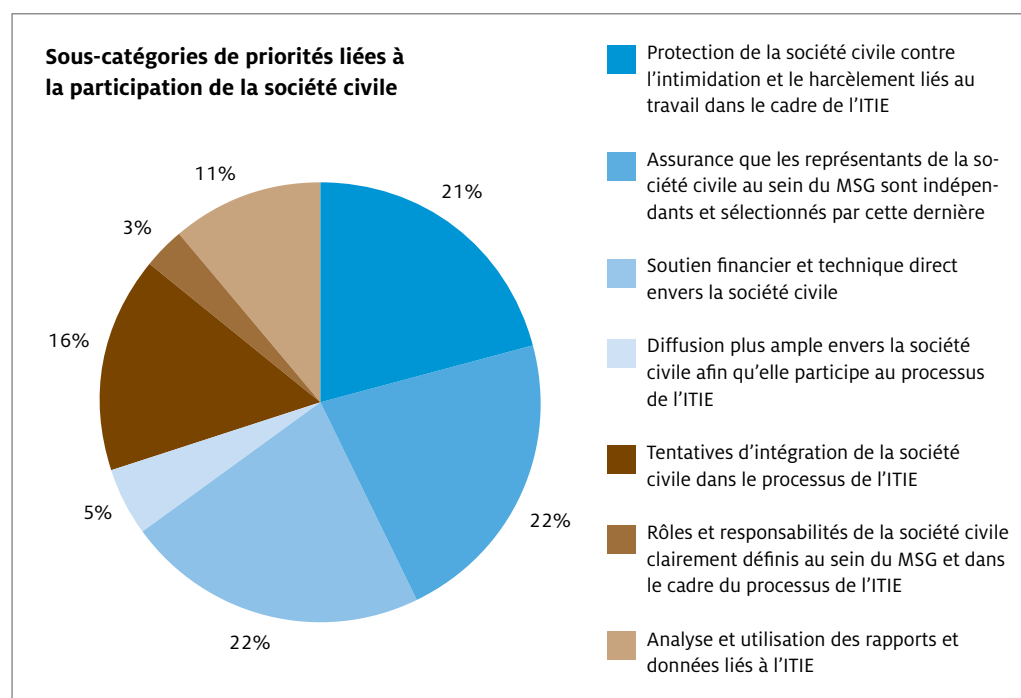


Figure 2:  
Priorités pour améliorer la participation de la société civile

La figure 2 présente l'avis des répondants concernant les domaines où la participation de la société civile devrait être améliorée et élargie. Bien que la plupart des pays aient satisfait aux critères minimaux pour la participation de la société civile, comme le souligne l'indicateur 6, quelques-unes des principales priorités sur l'amélioration de la participation de cette dernière suggèrent qu'il existe encore une marge importante pour d'éventuelles améliorations.

Il est particulièrement intéressant de noter que les répondants ont identifié la protection de la société civile contre l'intimidation et le harcèlement comme une priorité absolue pour toute amélioration future. Malheureusement, le Comité de Réaction Rapide (Rapid Response Committee) du Conseil d'administration international de l'ITIE est intervenu dans plusieurs cas où des membres de la société civile ont été confrontés à des menaces ou à des intimidations liées à la mise en œuvre de l'ITIE. Bien que la poursuite de ces réactions doive être encouragée en cas d'escalades, des mesures de type plus préventif doivent être prises pour assurer la sécurité de la société civile participant à l'ITIE. Les règles de l'ITIE doivent comprendre une définition plus claire du rôle de la société civile et veiller à ce que les autres intervenants le respecte. De même, elles doivent préciser que les représentants de la société civile auprès du MSG sont indépendants des autres parties prenantes et sont sélectionnés par la société civile.

#### ***Aller au-delà de la transparence***

Sans surprise, 32% des répondants ont indiqué qu'« accroître la transparence par la publication des paiements des sociétés et des recettes du gouvernement » est l'objectif le plus important de leur participation à l'ITIE. Il est impératif de remarquer qu'un pourcentage élevé de répondants (29%) considère qu'« accroître la responsabilisation du gouvernement pour les revenus tirés des industries extractives » est la première priorité de leur participation, et pour 25% d'entre eux il s'agit de la seconde priorité.

## Note

Bien que les objectifs de transparence et de responsabilité semblent être presque aussi importants pour la société civile, le lien entre l'ITIE et la responsabilité est moins clair, les règles de l'ITIE mettant souvent davantage l'accent sur la transparence. Cela pourrait expliquer pourquoi les avis des répondants sont assez partagés concernant l'évaluation des critères, principes et règles de l'ITIE en tant que cadre favorisant l'atteinte des principaux objectifs. Comme l'a indiqué un répondant, « la responsabilité n'est pas réellement à l'ordre du jour de l'ITIE ».

Pour que l'ITIE aille au-delà de la transparence et porte sur la responsabilisation, l'initiative doit devenir plus institutionnalisée et s'intégrer dans les mécanismes de contrôle existants. Les répondants ont exprimé ce souhait en indiquant que « le soutien du gouvernement pour la mise en œuvre » est un domaine prioritaire pour leur pays afin d'améliorer ou de développer l'ITIE au cours des trois prochaines années. Un examen plus approfondi de la répartition des priorités dans cette catégorie souligne le souhait que l'ITIE soit plus intégrée à la réglementation gouvernementale du secteur et que l'engagement dans le processus des organes de contrôle, comme le Parlement et la Cour des Comptes, soit plus important.

### **Renforcement des rapports de l'ITIE**

Cependant, afin que l'ITIE soit en mesure de contribuer à la transparence ou à la responsabilité, les rapports produits doivent être de haute qualité. Ce n'est pas le cas actuellement. Plusieurs des indicateurs de validation que les pays ont trouvés les plus complexes sont liés à la qualité des rapports de l'ITIE. Sur les 17 pays qui ont fait l'objet du processus de validation, un pourcentage élevé ne répondait pas aux indicateurs suivants: accord sur les modèles de rapports (indicateur 9, 41%); veiller à ce que toutes les entreprises réalisent un rapport (indicateur 11, 53%); veiller à ce que les rapports des entreprises soient basés sur des comptes vérifiés répondant aux normes internationales (indicateur 12, 29%); s'assurer que les rapports du gouvernement soient basés sur des comptes vérifiés répondant aux normes de comptabilité internationales (indicateur 13, 53%); communication de tous les paiements importants relatifs au pétrole, gaz et mines réalisés par les sociétés au gouvernement (indicateur 14, 59%) et divulgation de toutes les recettes pétrolières, gazières et minières importantes reçues par le gouvernement (indicateur 15, 59%).

Ces six indicateurs représentent certains des aspects les plus techniques de la mise en œuvre de l'ITIE. Ils sont en outre au cœur des critères et principes de l'ITIE car ils garantissent que tous les paiements et recettes importants soient réalisés selon des normes internationales. Comme l'une des seules sources de données sur les recettes des industries extractives publiquement disponible, notamment pour les citoyens qui sont censés en bénéficier, les rapports de l'ITIE doivent remplir ces critères de qualité. L'amélioration de la qualité des rapports de l'ITIE est également essentielle à la réussite et à la croissance continues de l'initiative; en effet des publics différents seront intéressés par des rapports de meilleure qualité, leur demande augmentera en conséquence et ceci renforcera la pérennité de l'ITIE.

Il existe trois domaines dans lesquels les pays rencontrent souvent des difficultés en essayant de répondre à ces indicateurs. Le premier problème commun est le manque de clarté ou l'absence totale de définition du seuil de « matérialité ». Les règles actuelles ne traitent que brièvement de la définition du seuil de matérialité dans le cadre de l'évaluation de l'indicateur 9, et ne fournissent ni l'orientation ni les conseils nécessaires pour une telle étape pourtant importante. Le projet de révision des règles doit s'attaquer à ce problème en créant un indicateur distinct consacré au seuil de matérialité fournissant des orientations supplémentaires au MSG sur la façon d'établir une définition adaptée à leur pays<sup>3</sup>.

Le deuxième problème commun reste la fiabilité des données fournies par les gouvernements en particulier et par les entreprises dans une moindre mesure. Les rapports de l'ITIE n'ont de valeur que s'ils contiennent des données fiables qui ont été vérifiées conformément aux normes

---

internationales, ce qui est requis par les indicateurs 12 et 13. Plusieurs validateurs ont souligné le manque de clarté sur ce qui était nécessaire pour atteindre ces indicateurs et sur la réaction à adopter par les pays lorsque des données vérifiées ne sont pas disponibles. Des indications supplémentaires à ajouter aux indicateurs 12 et 13 ont été fournies par le conseil et intégrées dans les nouvelles règles proposées<sup>4</sup>.

Le troisième problème commun concerne la couverture du rapport des sociétés et organismes gouvernementaux concernés. Dans certains cas, il s'est agi d'un problème de caractère significatif qui n'a pas été défini de façon adéquate, ce qui pourrait être résolu en s'attaquant à l'indicateur 9, comme indiqué ci-dessus. Cependant, dans d'autres cas, certaines entreprises ou organismes gouvernementaux n'ont pas été inclus parce qu'aucune liste exhaustive précisant qui devait y figurer n'a été mise à la disposition de l'Administrateur du rapport. Ce problème peut être facilement évité en exigeant que le MSG crée une liste de toutes les entreprises agréées impliquées dans le secteur des industries extractives ainsi que toutes les entités gouvernementales concernées par la perception des recettes issues de ce dernier. L'Administrateur du rapport peut alors demander des informations à chacun et noter les entités n'ayant pas fourni de données.

Les clarifications et les orientations sur ces problèmes dans les Règles révisées de l'ITIE peuvent elles aussi améliorer fortement la qualité des rapports de l'ITIE et assurer leur respect des critères et des principes de base de l'initiative. Malheureusement, ces premières mesures ne seront pas suffisantes pour garantir que tous les rapports seront aussi pertinents et compréhensibles qu'ils pourraient l'être. Plusieurs autres questions telles que la régularité, la ponctualité, le niveau de désagrégation, l'intelligibilité et la comparabilité doivent également être abordées afin d'assurer que les rapports soient de grande utilité à toutes les parties prenantes<sup>5</sup>.

#### **Atteindre la conformité**

De plus en plus de pays candidats à l'ITIE sont déclarés « en conformité », mais peu le font avant leur date limite de première validation soit deux ans après leur admission en tant que pays candidat. Sur les 17 pays qui ont achevé un processus de validation à ce jour, 82% ont eu besoin d'une prolongation de leur délai de deux ans. Même avec une extension, habituellement une période additionnelle de six mois, 65% ont été qualifiés comme « proches de la conformité » et un délai supplémentaire leur a été accordé pour atteindre le statut en question.

Bien que certains retards et difficultés soient inévitables et qu'il faille encourager les pays à poursuivre leurs efforts, un cycle sans fin d'extensions-améliorations progressives peut miner la légitimité de l'ITIE en tant que norme mondialement reconnue. Les modifications proposées à la Note de politique n° 3 de l'ITIE devraient préciser que le statut de candidat est pour une période déterminée et que des progrès doivent être réalisés en temps opportun en vue d'atteindre la conformité. Cela encouragera les pays à éviter les retards inutiles tout en fournissant un moyen de tenir compte des obstacles vraiment inévitables<sup>6</sup>.

Pour s'assurer de la continuité des progrès, les pays doivent être encouragés à préparer tous les groupes de parties prenantes afin qu'ils participent activement au processus de l'ITIE à un stade précoce et éviter ainsi tout retard en raison de contraintes de capacités à un stade plus avancé de la mise en œuvre. Plusieurs pays ayant demandé des extensions ont indiqué que l'établissement d'un MSG et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour qu'elles participent pleinement au processus, ont pris plus de temps que prévu et ont retardé la création du rapport de l'ITIE et l'achèvement du processus de validation. La modification des critères d'inscription de l'ITIE pour exiger la formation d'un MSG (Indicateur 5) avant de recevoir le statut de candidat, permettrait également d'éviter certains de ces retards en encourageant la forte participation des intervenants au début du processus<sup>7</sup>.

## Note

[revenuewatch.org/EITIreports](http://revenuewatch.org/EITIreports).

Bien que des mesures puissent être prises au niveau national pour préparer la mise en œuvre efficace de l'ITIE, la plupart des pays ont besoin d'un appui technique et financier des partenaires internationaux afin de mettre en œuvre l'ITIE. Cette aide est souvent fournie par le Secrétariat international de l'ITIE, la Banque mondiale grâce au Fonds multi-bailleurs (MDTF) et directement par les pays et la société civile internationale soutenant l'initiative.

Parmi les participants à l'enquête, 53% des répondants de la société civile ont déclaré qu'ils ne sentent pas que le soutien international qu'ils ont reçu est adéquat pour répondre aux besoins de tous les groupes de parties prenantes engagés dans l'ITIE. Ceci en dépit du fait que la majorité des répondants ont affirmé que leur pays avait reçu une aide financière et/ ou un support technique de la Banque mondiale et de la société civile internationale, et qu'une minorité de répondants a affirmé avoir obtenu l'appui supplémentaire du Secrétariat international de l'ITIE, d'autres Institutions financières internationales et de différents pays soutenant l'ITIE. Plusieurs répondants ont exprimé un besoin de soutien financier et technique qui va au-delà de la mise en œuvre de base de l'initiative, afin de favoriser la participation plus active des parties prenantes et de sensibiliser davantage le public à l'ITIE.

La promptitude de l'appui est un autre problème qui a été souligné lors de l'analyse par le Conseil d'administration de l'ITIE des demandes d'extension des délais de validation de plusieurs pays. Les retards dans la réception des fonds, notamment du MDTF mais pas exclusivement, ont été fréquemment cités comme étant à l'origine des retards de lancement de la mise en œuvre. Bien que les raisons des retards de financement varient dans plusieurs pays, la capacité limitée du gouvernement à suivre le processus d'accès aux fonds MDTF semble exacerber le problème. Ceci indique que la rapidité de l'aide financière est d'une certaine manière dépendante de l'appui technique préalable fourni. Un plus grand accent sur l'identification de ces contraintes sur les capacités au début de la phase d'inscription et une coordination accrue entre les parties prenantes nationales et les donateurs internationaux pourraient aider à surmonter ces retards inutiles.

### NOTES

- 1 Un exemplaire du questionnaire peut être consulté en ligne sur [www.XXXXXX](http://www.XXXXXX).
- 2 Des questionnaires ont été collectés en Afghanistan, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Kazakhstan, Kirghizistan, Madagascar, Mali, Mongolie, Mozambique, Niger, Nigéria, Norvège, Pérou, République du Congo, Sierra Leone, Tanzanie, Timor-Leste et Yémen.
- 3 « Projet de règles de l'ITIE » 15, [www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules](http://www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules), consulté le 5 janvier 2011.
- 4 « Projet de règles de l'ITIE » 17, [www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules](http://www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules), consulté le 5 janvier 2011.
- 5 Pour une discussion sur les éléments qualitatifs d'un rapport de l'ITIE et des évaluations de la qualité du rapport de l'ITIE le plus récent de chaque pays, voir *What makes a good EITI report?* du RWI ou rendez vous sur [www.XXXXXX](http://www.XXXXXX).
- 6 « Projet de règles de l'ITIE » 41, [www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules](http://www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules), consulté le 5 janvier 2011.
- 7 « Projet de règles de l'ITIE » 12, [www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules](http://www.eiti.org/news-events/eiti-launches-consultation-eiti-rules), consulté le 5 janvier 2011.



Le Revenue Watch Institute (RWI) fait la promotion d'une gestion efficace, transparente et responsable des ressources pétrolières, gazières et minérales pour le bien public. Par le biais d'activités de renforcement des capacités, d'assistance technique, de recherche, de financement et de plaidoyer, nous aidons les pays à tirer parti de leur richesse en ressources naturelles.

1700 Broadway, 17<sup>e</sup> étage  
New York, NY 10019,  
États-Unis  
Téléphone : 1.646.929.9750  
[rwi@revenuewatch.org](mailto:rwi@revenuewatch.org)  
[www.revenuewatch.org](http://www.revenuewatch.org)